

« FINEXGA »

Société par actions simplifiée au capital de 5.992.000 Euros
Siège social : 33, Rue du Moulin Vert – 75014 PARIS

R.C.S. PARIS 520 180 969

PROCES VERBAL DES
DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2025

*L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit septembre à douze heures,*

Monsieur Garry DORR, Président de la Société par actions simplifiée « FINEXGA », a pris les décisions suivantes :

- 1- Transfert de siège social de la Société pour le porter sis 33 rue Saint-Jacques - 75005 PARIS - Mise à jour des statuts ;**
- 2- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.**

PREMIERE DECISION

Le Président décide, conformément aux dispositions statutaires, de transférer le siège social de la Société pour le porter sis **33 rue Saint-Jacques – 75005 PARIS, et ce à compter de ce jour.**

En conséquence, le Président modifie l'article 3 - Siège social des statuts comme suit :

« Le siège social est fixé : 33 rue Saint-Jacques – 75005 PARIS ».

Aucun établissement n'est conservé à l'ancien siège.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes les formalités légales nécessaires.

Cette décision est adoptée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président, et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Président,

Monsieur Garry DORR

